

# PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

## LIEU ET DATE

Hôtel des Vignes, Uvrier, le 16 octobre 2014, 19h.

## LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ CANTONAL

Hugo Petrus, Julien Dubuis, Jean-Philippe Christinat, Hilaire Besse, Norbert Mariaux, Dominique-Noëlle Dauphin et Cathy Décaillet (liste des présences), Tania Roh (PV / Protokoll)

Excusés : Pierre-André Fardel, Erich Marty, Lothar Zurbriggen

## INVITÉ

Christophe Darbellay, président CO FFT Valais 2015 / Präsident KO ESF Wallis 2015

## 1. SOUHAITS DE BIENVENUE

En l'absence de Pierre-André Fardel pour raisons de santé, Hugo Petrus ouvre l'assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue à tous les représentants des sociétés de tir et aux membres du comité. Il nous transmet les salutations et les souhaits de notre président cantonal.

Il adresse également un salut tout particulier à Christophe Darbellay, président CO FFT Valais 2015. Il passe la parole à Julien Dubuis pour la conduite de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée, il continue selon l'ordre du jour.

## 2. LISTE DE PRÉSENCE

Sociétés invitées (y compris districts)	47
<b>Sociétés présentes</b>	<b>29</b>
Comité Cantonal	8
<b>Invités</b>	<b>1</b>
Sociétés excusées	12

## 3. CALENDRIER ANNUEL

Julien Dubuis passe en revue les différents mois du calendrier et demande à l'assemblée s'il y a des remarques éventuelles. Les informations suivantes sont rajoutées :

- Le lieu de la finale valaisanne des championnats de groupe aura lieu à Raron et non à Chable Croix.
- Les tirs libres ne figurant pas encore au calendrier s'y trouveront prochainement.
- Le tir des 4 districts est organisé par l'association du Mourty.

Le calendrier sera mis à jour et mis sur internet après la séance avec les présidents du haut.

Il demande aux sociétés de se concerter afin de mieux gérer la concentration des dates des tirs libres

## 4. NOUVEAUX REGLEMENTS

Les règlements suivants ont été modifiés :

- ⊙ Finances : indemnités aux formateurs et munition de match
- ⊙ CVAR : élaboration d'un règlement pistolet et modification du CVAR carabine 50m et 10m avec la possibilité de cumuler avec les tours 1, 2, 4, et 5 du championnat d'équipe. Le jeune qui cumule doit le faire pour tous les tours.
- ⊙ Finales cantonales de groupes : elles auront toutes lieux le même jour le 6 juin 2015 sur la place du tir fédéral pour tester les installations. Les groupes à 300m tirent 2 tours. Les modalités parviendront aux sociétés ultérieurement.

La parole est donnée à Norbert Mariaux qui regrette le grand manque de participation des jeunes tireurs aux finales FSVT.

Il recommande aux sociétés de faire un effort pour motiver les troupes afin de faire augmenter les participations et surtout de communiquer les dates aux jeunes pour qu'ils soient tous au courant des différents tirs possibles.

Il n'est pas facile de se rendre au rapport annuel et de présenter si peu de groupe alors qu'on a beaucoup de jeunes.

Aucune date n'est encore fixée pour l'année prochaine. Les qualifications pour les équipes valaisannes auront certainement lieu la 2<sup>e</sup> semaine du mois de mai.

*Remarques : certains jeunes font d'autres sports et ne choisissent pas forcément le tir en priorité.*

## **6. FFT VALAIS 2015**

La parole est donnée à Christophe Darbellay qui nous apporte des précisions sur l'organisation de la fête fédérale de tir.

Il adresse au nom du CO de cordiales salutations et il se réjouit en tant que Bas Valaisan de faire cette présentation. Tout d'abord, il souhaite « ramener l'église au milieu du village » en précisant que cette fête fédérale de tir est pour tout le Valais et pas uniquement pour le Haut-Valais. C'est une des manifestations les plus importantes dans le cadre du bicentenaire avec le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ascension du Cervin et les 1'500 ans de l'Abbaye de St-Maurice.

L'organisation de cette fête est complexe et le CO a besoin de l'aide de chacun d'entre nous.

Les finances représentent un point important de cette manifestation. **Afin de diminuer le budget, les membres du CO ont renoncé à toutes indemnités et l'indemnité des bénévoles a été baissée à CHF 20.00 par jour.** Le CO a besoin de l'aide des tireurs de tous le Valais pour récolter encore CHF 500'000.00, idéalement avant la fin des 4 prochains mois avant que les autres manifestations du bicentenaire le fassent.

Il faut davantage toucher monsieur et madame tout le monde pour de petits montants. Il demande à ce que dans toutes les sociétés une personne gère la récolte de ces carnets

Autre sujet très important, « **les bénévoles** ».

La FFT Wallis 2015 a besoin de 500 pers/jour. Le CO compte également sur les sociétés pour motiver leurs troupes. Si chaque société trouve une personne pour s'occuper des inscriptions ce serait plus facile. Les transports publics sont gratuits pour les bénévoles. La Protection civile et l'armée collaboreront également à cette manifestation.

Après discussion avec les prochains candidats à l'organisation d'une FFT, il est certain que celle-ci ne sera plus comme elle est prévue en 2015 en Valais sur un seul site, vu la lourdeur financière et les difficultés d'organisation.

Il présente les délais de montage et de mise en place de la fête ainsi que les dates importantes des différents concours.

A la fin de sa présentation. Il prend note des remarques faites par les sociétés :

- ⊗ Date de retour des carnets : fin avril mais idéalement avant fin de l'année.
- ⊗ Logements : malheureusement, dû au système de réservation en ligne, il n'est pas possible d'insérer tous les établissements du Valais. Les réservations sont possible en ligne seulement jusqu'à Sierre.

Julien Dubuis remercie Christophe Darbellay pour sa présentation. Il précise encore que c'est Hugo Petrus pour le Haut-Valais et lui-même pour le Bas-Valais qui sont en charge du cortège. Le souhait de la fédération est de faire **participer les bannières des sociétés et la jeunesse au cortège de la journée officielle du 28 juin.** Nous comptons sur l'aide des sociétés afin de trouver de belles idées pour ce cortège.

*Remarques : Les personnes qui participeront au cortège ne seront pas disponibles pour une présence au stand pendant la durée du cortège.*

- ⊗ La société de Venthône n'a pas reçu de carnets
- ⊗ Manque de publicité, entre autre dans le Nouvelliste.

## 7. DIVERS

Jean-Philippe Christinat annonce la prochaine date de l'assemblée des délégués de la Trägerverein qui se déroulera le mardi 3 mars 2015 aux casernes de Sion.

Les cotisations sont stables et aucune hausse n'est prévue.

Un encouragement financier à la FFT est prévu et sera discuté dans le budget 2015.

Il rappelle qu'un encouragement à la formation est octroyé par la FSVT. Il suffit de compléter le formulaire qui se trouve sur le site internet et de le retourner. Dernier délais Novembre 2014.

Information de la FFT au sujet des abonnements à la gazette et à la newsletter : il suffit de mettre en regard du membre une adresse e-mail afin qu'il reçoive les newsletters. Le journal ne sera distribué que 4 fois par année.

Il repasse la parole à Julien Dubuis qui nous communique que le comité cantonal est à la recherche de personnes pouvant soit intégrer le comité, soit donner un coup de main hors comité. Il y a urgence pour un responsable de match à la carabine 50m. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à n'importe quel membre du comité.

La date de la prochaine assemblée des Délégués à St-Martin est fixée au 8 mars 2015.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, il remercie pour les participants à cette conférence des présidents pour leur présence et relève les propos de Christophe Darbellay en rappelant qu'il faut trouver un moyen de ***créer l'unité pour la FFT Valais 2015 pour que ce soit gravé à jamais non seulement dans le cœur des valaisans et valaisannes mais aussi dans le cœur des suisses qui y participeront.***

Il souhaite d'ores et déjà à tous d'excellentes fêtes de fin d'année au nom de la fédération Valaisanne et de son président absent. Il clôt l'assemblée à 20h32 et invite les personnes présentes à passer à l'agape.

Tania Roh, secrétaire aux PVs